Ecole (Nom) A ……………………… le ……… / ……… / 2022

Ville

Circonscription

Objet : Motion du conseil des maître.sses

Mme/M. l’IEN de la circonscription de ……………………………….

Lors du Conseil des maîtres.ses du ……… / ……… / 2022, les enseignant.es de l'école … ont décidé collectivement de ne pas faire passer les évaluations nationales de mi-CP.

Compte-tenu de la discontinuité pédagogique connue par un grand nombre d’élèves ces deux dernières années et particulièrement lors de la période écoulée, compte-tenu des difficultés qui en découlent en termes de permanence du groupe classe, de rythme et de progression des apprentissages, le retour des vacances de février ne peut pas commencer par une évaluation standardisée et déconnectée de la réalité d’apprentissage de nos élèves.

L’urgence est de retrouver de la sérénité pour réparer l’école et limiter le creusement des inégalités scolaires que la crise aura encore un peu plus aggravées.

L’urgence est de redonner confiance à tou.tes les élèves, ce qui ne peut commencer par la présentation d’une liste de manques et de fragilités à leur famille.

Nous vous informons donc que nous ne ferons pas passer les évaluations nationales aux élèves de CP sur notre école mais que nous évaluerons nos élèves, quel que soit leur niveau de classe, selon les modalités et les évaluations que nous construisons pour qu’elles soient en adéquation avec la réalité scolaire de nos élèves et les situations d’apprentissage menées.

Nous en rendrons évidemment compte aux parents d’élèves, comme nous le faisons toujours.

Veuillez croire ………………… en notre engagement au service du progrès et de la réussite de tou.tes nos élèves.

Pour le Conseil des maître.sses : (noms et signatures)